

Edmond

Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XX, No 2

Montréal, Février 1914.

50 cts par an

"NOS SOCIÉTAIRES DISTINGUÉS"

"Nous présentons avec plaisir à nos lecteurs cinq de nos sociétaires à qui leurs concitoyens viennent de témoigner leur confiance en les choisissant pour présider aux destinées de leur paroisse respective."

qui surviennent, mais des crises violentes et prolongées, de nature épileptique. Que de jeunes gens ont ainsi sacrifié à la passion de l'alcool le brillant avenir qui leur était réservé ! Au sortir du collège, à la fin de leur cléricature, on les signalait comme des hommes supérieurs ; leurs talents devaient leur ouvrir

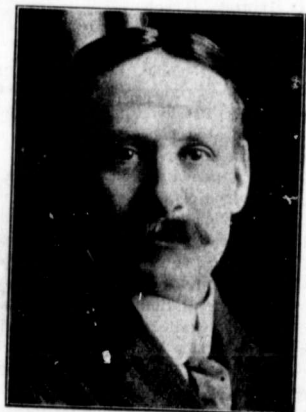


M. F. BROUSSEAU.

Maire, maire de la ville du Sault-au-Récollet, Président du Cercle Sagard, No 48.

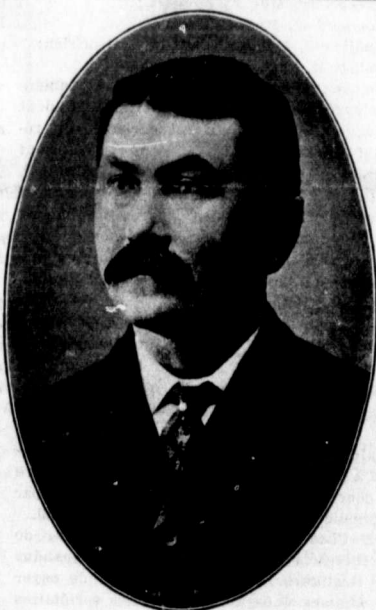
LE PETIT COUP

l'alcool ruine les facultés intellectuelles. On perd son empire sous cette influence ; l'intelligence voit son énergie diminuer ; une foule d'idées bizarres voltigent dans le cerveau déprimé et l'incocence de l'esprit bat son plein. A son tour l'individu subit une profonde réaction ; d'égal et doux il devient sourdement emporté, irascible et passe avec une impétuosité volubilité de l'attendrissement à la colère la plus féroce. Le mal n'est pas seulement des accès



M. L. E. CHARRON.

Maire de St-Denis, Trésorier du Cercle St-Denis, No 207



M. NAPOLEON DROUIN.

Réélu par acclamation, maire de Québec, membre du Cercle Laval, No 21.

la parole d'énergie qui exprime la force morale ; je veux et cela sera ; il en est réduit à balbutier tristement le mot de l'impuissance ; je voudrais ; oui, je voudrais me corriger, je voudrais ne plus boire, mais c'est plus fort que moi, impossible de résister. L'homme alcoolisé n'est guère capable de bien faire, mais il peut faire beaucoup de mal, car la bête humaine une fois déchaînée se précipite dans des crimes sans nombre et dans les derniers excès de la démoralisation.

G. GUIMOND.



DOCTEUR FORTUNAT LACHANCE, Maire de St-Boniface, Manitoba, Md.-E., Cercle Taché, No 154.

une carrière de succès. Hélas ! avant trente ans ils avaient disparu dans l'ombre et le silence s'était fait autour d'eux. L'alcoolisme, avec les vices qu'il provoque et qu'il entretient, a pour jamais étioilé ces belles existences.

L'abaissement de l'intelligence est accompagné de la perte de la mémoire, qui devient infidèle, confuse.

Et la volonté, que devient-elle, sous l'influence des boissons fortes ? Elle s'affaiblit rapidement et en vient à être totalement dominée par la passion de l'ivrognerie ; la liberté fait naufrage. L'homme ne peut plus dire



M. PHILIBERT CONTANT,

Notaire, régistrateur, maire de la ville d'Iberville, Substitut du P. G. Cl. Iberville, No 216.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE HOCHELAGA, No 29.

Le 14 janvier, dans la salle Tremblay, 1597, Ste-Catherine Est, le cercle Hochelaga, No 29, a tenu une assemblée extraordinaire.

L'assistance était nombreuse et les questions importantes à l'ordre du jour étaient l'élection des officiers et la centralisation de la caisse des malades.

Le Bureau Exécutif était représenté par MM. Chs Duquette, 2e Vice-Président général, et L. O. Dauray, Directeur.

L'installation des nouveaux officiers a été présidée par le notaire L. O. Dauray.

Après cette cérémonie, l'importante question de la centralisation a été soumise à l'assemblée. M. le Président invita M. le Vice-Président général à bien vouloir donner des explications sur le sujet.

M. Duquette, pendant plus d'une heure, fit un magistral exposé de ce qu'il croit être les avantages de la centralisation; il se déclare un ardent partisan de ce système, parce qu'il voit là la justice, l'équité et la sécurité pour tous. Ce qu'il veut, c'est que tous les membres de l'Alliance Nationale soient mis sous un même pied d'égalité et que les contributions que versent les membres de la société soient capitalisées de la manière la plus avantageuse, afin de rendre les taux à peu près stables et de donner à tous les membres la plus grande somme de bénéfice.

"Le principe sur lequel est basé notre 'société', dit M. Duquette, veut que les forts, les riches et ceux qui sont favorisés sous le rapport de la santé aident aux faibles, aux 'malheureux, aux malades. Dans le monde, nous vivons les uns pour les autres; ce grand principe humanitaire doit être plus particulièrement observé par les membres 'des sociétés de bienfaisance."

Après l'éloquent discours prononcé par le Vice-Président général, plusieurs des officiers et des membres exprimèrent leur opinion, entre autres le Dr J. H. Garceau, médecin-examineur du cercle.

Il déclara qu'à la dernière convention, il avait ardemment combattu la centralisation de la caisse des malades, croyant qu'en agissant ainsi, il sauvegarderait les intérêts de la Société; il avait cependant consenti à la centralisation des petits groupes. Depuis il a eu l'occasion de se mieux renseigner sur cette question et les arguments irréfutables apportés par l'Inspecteur en chef, arguments puisés à des sources certaines et qui viennent d'être si éloquemment exprimés devant le cercle, l'ont complètement convaincu de la supériorité de la centralisation et il demande aux membres de voter cette question à l'unanimité. "Notre caisse locale des malades est 'une des plus riches et bien que nous possédions \$10,000.00, je demande à mes confrères de s'unir à tous les autres cercles, sur 'une question de principe, afin que la plus 'grande somme de justice possible soit rendue à tous les sociétaires de l'Alliance Nationale."

Après l'éloquent discours du Dr Garceau, il fut proposé par M. J. L. Rosa, appuyé par M. J. Pelletier, que les membres du cercle Hochelaga prient respectueusement le Bureau Exécutif de dissoudre la caisse locale des malades

du cercle, de transporter son capital à la caisse centrale et d'y inscrire ses membres. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Cette décision est une preuve évidente que l'idée de la centralisation de la caisse des malades dans l'Alliance Nationale a fait beaucoup de chemin depuis un an et qu'elle est en train d'être acceptée à l'unanimité dans tous les cercles et par tous les membres de la Société.

CERCLE JEANNE MANCE No 378

Lundi, le 26 janvier dernier, le cercle Jeanne Mance No 378 de l'Alliance Nationale procédait aux élections de ses officières, au cours d'une séance qui restera mémorable. Plusieurs représentants du Bureau Exécutif s'étaient rendus à l'invitation du cercle, entre autres: MM. Chas Duquette, 2e Vice-Président Général; E. H. Godin, Aviseur légal, L. O. Dauray, N.P., directeur, et J. E. Arnaud, organisateur. M. E. H. Godin présidait les élections qui ont donné le résultat suivant:

Présidente. Mme J. A. Lamarche;
Vice-prés., Mme J. N. Limoges;
Sec.-arch., Mlle H. Collin;
Trésorière, Mde F. Poupart;
Com.-ordon., Mme G. Trottier;
Auditrices, Mmes F. Blais et P. Geoffrion;
Substitut, Mme L. E. Desjardins.

Tout en félicitant les dames sur leur manière gracieuse et digne de procéder, le président d'élection déclare qu'il est enchanté du résultat de l'admission d'un nouvel élément dans notre société. "Ses assemblées, dit-il, conduites d'après les règles qui régissent celles du parlement, des conseils municipaux ou des commissions scolaires enseigneront aux dames canadiennes à nous former une génération d'hommes capables et d'administrateurs distingués ayant puisé aux foyers les grands principes sur lesquels est basée notre vie nationale. La femme a un grand rôle à jouer chez nous. Il est à remarquer que toutes les oeuvres qu'elle a secondées ont réussi. Puisse l'Alliance Nationale, aidée de son concours, devenir encore plus prospère et plus brillante." M. le Notaire Dauray, invité à prendre la parole, ne pût que se joindre au concert d'éloges sur le succès remporté par le premier cercle de dames établi à Montréal.

M. Chas Duquette redit quelques-unes de ses thèses favorites sur les bienfaits répandus par l'Alliance Nationale, qui avant de payer les sommes dues au décès de ses sociétaires a aidé à nombre de Canadiens à s'enrichir avec son concours, sur la solvabilité de l'Association, la plus riche du genre, sur son but éminemment patriotique, etc. Les applaudissements qui accueillirent ces discours et surtout la réponse de Madame Lamarche, présidente, démontrèrent éloquemment que nombre de cercles d'hommes auraient à envier le sort de celui qui compte de tels membres.

La soirée se termina gaiement par un superbe euchre où les prix, grâce à la générosité de Mesdames L. E. Desjardins et J. A. Lamarche, de MM. Duquette et Drainville, furent nombreux et bien choisis. Félicitons les heureuses gagnantes de ces prix: Mlle E. Desjardins, Madame J. A. Lamarche, Mlle E. Leclaire, Madame G. Trottier, Madame Barsalou, etc., etc. Nous espérons qu'elles gagne-

ront aussi facilement ceux accordés par le Bureau Exécutif pour le concours de recrutement en 1914.

CERCLE DE LAMORICIERE, No 402.

Ce nouveau cercle sera désigné sous le nom de cercle de Lamoricière, No 402. Il fut installé le 23 décembre, sous la présidence de M. G. H. Vaillancourt, assisté de M. J. E. O. Béliveau, organisateur.

Après l'installation des officiers et l'adoption des règlements pour la régie interne du cercle, il y eut de très importants discours prononcés par MM. G. H. Vaillancourt, J. E. O. Béliveau, J. Ernest Auger, M.D., et Jos. Hudon, président du nouveau cercle.

Tout fait prévoir que ce cercle qui débute avec un effectif de 34 membres comptera avant longtemps ses 50 membres au moins.

CERCLE CHAMPLAIN, No 108.

Mardi, le 28 janvier, ce cercle a tenu au No 87 d'Aiguillon, Québec, une de ses plus importantes assemblées depuis sa fondation. Au-delà de 200 membres étaient présents. Le Bureau Exécutif était représenté par MM. Chs Duquette, 2e Vice-Président Général et Inspecteur en Chef, Th. Cypriot, M.D., Médecin en chef, et P. H. Bédard, M.D., Directeur.

A leur entrée dans la salle, les Officiers généraux ont reçu une véritable ovation. Le président du cercle, M. Jos. Rondeau au nom du cercle, souhaite la bienvenue aux représentants du Bureau Exécutif; il se dit fier de recevoir, dans le cercle, la visite d'hommes aussi distingués qui ont bien voulu laisser leurs nombreuses occupations, pour accepter l'invitation d'assister à cette importante réunion.

Bien que l'ordre du jour était chargé d'importantes questions, la besogne s'est expédiée assez rapidement. Le rapport annuel des officiers, dont le Trésorier a donné lecture démontre que l'année 1913 a été une année de prospérité pour le cercle Champlain.

MOUVEMENT DES MEMBRES

membres en règle au 1er janvier 1913	36
Admis dans le cours de l'année	7
	44
Membres retirés du cercle par lettre de sortie ou suspendus	12
Total des membres en règle au 1er janvier 1914	42

CAISSE GENERALE

Recettes	\$1,401.75
En caisse au 1er janvier 1913	246.75
Total des recettes	\$1,648.50
Déboursés	\$1,374.75
En caisse au 1er janvier 1914	273.75

CAISSE DES MALADES

Recettes	\$2,048.50
Balace en caisse le 1er janvier 1913	6,941.30
Total des recettes	\$8,989.80

Débourrés pour bénéfices en maladie	\$ 804.02
Balance au 1er janvier 1914	\$8,185.88
CAISSE DE DOTATION	
Recettes	\$4,469.68
Transmis au Conseil Général.	4,469.68
.	
Aucun décès dans le cours de l'année.	
ACTIF DU CERCLE	
Balance au crédit de la caisse générale	\$ 273.82
Balance au crédit de la caisse des malades	8,185.88
.	
Total	\$8,459.70
Aucun passif.	

Il va sans dire que la lecture du rapport annuel a été accueillie avec enthousiasme et approuvée aux applaudissements de toute l'assemblée.

L'élection des officiers, présidée par M. Chs. Duquette, a donné le résultat suivant :
Président, Joseph Rondeau, réélu.
Vice-Président, L. H. Noreau, réélu.
Sec.-arch., J. N. Gingras, réélu.
Trésorier, J. E. Rondeau, réélu.
Méd.-exam., P. H. Bédard, réélu.
Com.-ordon., Wilfrid Giguère, réélu.
Introducteur, Jos. Auclair, réélu.
Chaplain, Révd. J. D. A. Turnell.
Substitut, N. E. Papillon.
L'installation a été présidée par le Dr Th. Cypriot.

A l'ordre du jour "Suggestion pour le bien de l'association", les membres du cercle ont eu le plaisir d'entendre le Dr Th. Cypriot parler des débuts de l'Alliance Nationale et de son développement extraordinaire, puis la pièce de résistance fut le magistral discours prononcé par l'éloquent Vice-Président général de l'Alliance Nationale. Pendant plus d'une heure, M. Duquette a traité la question de la mutualité à plusieurs points de vue et a fait ressortir tout l'avantage qu'il y avait pour les Canadiens de s'unir dans nos sociétés nationales. "Soyons des nôtres partout et toujours, conservons nos petites économies dans nos propres institutions, donnons-nous la préférence. Nos sociétés de bienfaisance, sans avoir atteint la perfection, sont encore les plus parfaites du genre, tant au point de vue des bénéfices qu'ils accordent à leurs membres qu'au point de vue des garanties. Soyons plus unis, intéressons-nous à la capitalisation de nos économies, consolidons les forces de nos institutions nationales, par ce moyen nous augmenterons davantage l'influence de l'élément auquel nous sommes fiers d'appartenir".

Ce discours fut maintes fois souligné par les applaudissements des auditeurs. Le Dr Bédard, un des directeurs de l'Alliance Nationale et membre du cercle Champlain, se dit heureux d'avoir émis, à la dernière assemblée, l'idée d'inviter M. Duquette et le Dr Cypriot. "Je vous avais promis une soirée intéressante si ces messieurs acceptaient notre invitation, et je ne crois pas vous avoir trompé. Je ne doute pas que les membres du cercle qui ont écouté si religieusement ces deux orateurs distingués mettront en pratique les excellents conseils qu'ils

"viennent de leur donner et l'enthousiasme "créé par ces deux discours devra être conservé toute l'année, pour qu'à la fin de "l'année, le cercle Champlain soit le plus "nombreux de l'Alliance Nationale."

Le président du cercle, M. Joseph Rondeau, remercie ensuite les visiteurs et les membres qui avaient bien voulu se rendre en grand nombre à l'invitation qui leur avait été faite. Avant de clore l'assemblée, il exprime l'espoir que les membres du Bureau Exécutif reviendront plus souvent à Québec leur rendre visite. Il procède à la clôture de l'assemblée, suivant le cérémonial ordinaire, et invite les membres à prendre part au euche intime qui se donne dans la salle du cercle, après chaque assemblée.

DECES D'UN DE NOS FONDATEURS



Feu le chevalier Edwin Hurtubise

Un autre de nos vaillants fondateurs vient d'être moissonné par la terrible Faucheuse. Cette fois, c'est le chevalier Edwin Hurtubise qui succombe, à l'âge de 67 ans.

M. Hurtubise était né à Montréal, le 16 octobre 1846. Après un cours d'étude au collège de Montréal, puis au collège Sainte-Marie, notre défunt confrère s'enrôla à l'âge de 24 ans, dans la phalange des zouaves canadiens et fit partie de l'armée pontificale. De retour de Rome, il s'occupa d'assurances et, jusqu'à sa mort, il ne cessa de représenter la compagnie d'assurance Royale, sous la raison sociale d'Hurtubise et Saint-Cyr.

Patriote avant tout, M. Hurtubise accepta avec plaisir de prendre rang parmi les fondateurs de la mutualité canadienne-française et catholique qui devait s'appeler l'Alliance Nationale.

Homme d'affaire heureux, très actif et très éclairé ; cœur généreux qui ne connut jamais la haine, notre Saint Père avait voulu honorer son mérite en le créant chevalier.

A ses vertus civiques, nous adressons un suprême hommage et nous disons un dernier adieu au confrère distingué enlevé trop tôt à sa famille et à tous ses amis.

AVIS

Banque Canadienne du Commerce (Canadian Bank of Commerce)

Aviz est, par le présent, donné à tous les cercles de l'Alliance Nationale, que cette banque refusant de payer au pair les chèques de l'Association, nous leur conseillons de fermer les comptes qu'ils ont dans la dite banque Canadienne du Commerce et de faire leurs dépôts dans les institutions ci-après mentionnées :

Banque d'Hochelaga,
Banque Nationale,
Banque Provinciale du Canada,
Banque de Montréal.

Ces dernières banques payeront les chèques de l'Alliance au pair dans tous les endroits où elles ont des succursales.

LE DEVOIR

Comparons notre sort à celui des autres et nous serons consolés, fortifiés, et nous arriverons à la conclusion que le peu de bonheur qui existe sur la terre se trouve dans le devoir accompli et une soumission intelligente aux lois de la Providence.

Ah ! sans doute, il est des cas désespérés où la comparaison n'offre aucune consolation, mais alors ces infortunés ont pour les fortifier, pour les aider à supporter leur malheur la parole du Christ : "Bienheureux ceux qui pleurent !"

Je demandais un jour à une religieuse chargée du soin pénible des fous à l'asile de Saint-Jean de Dieu, comment elle faisait pour supporter une vie dont chaque minute lui apportait une souffrance.

—La, pensée des récompenses futures nous donne la force de tout supporter même avec un certain sentiment de bonheur.

Dans le monde comme dans l'état religieux, il est de saintes âmes qui n'ont pas besoin de comparaisons pour vivre dans le sacrifice, car elles font tout, elles souffrent tout pour Dieu, pour le Christ, pour mériter le bonheur éternel.

Ah ! Celles-là sont des âmes privilégiées pour lesquelles les raisonnements purement humains n'ont pas de valeur.

L. O. DAVID.

PENSEES

On s'envie, on se hait, on se poursuit en croyant heureux l'adversaire qu'on déteste, tandis que tous, la tête courbée sous le fardeau de la vie, on marche au milieu des mêmes douleurs à des malheurs presque pareils ! Les hommes s'envieraient moins, s'ils savaient combien avec des apparences différentes leur fortune est égale, et, au lieu de se diviser sous la main du destin, s'uniraient au contraire pour en soutenir en commun le poids accablant.

—0—

Le poids des ennuis que nous impose le monde serait diminué de plus de moitié s'il ne nous forçait pas à leur donner le nom de plaisirs et à les accepter comme tels.

—0—

L'autorité qui se fera sentir le moins est celle à qui on accordera le plus.

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
A. Lpage, Cl. Cadillac		337	1
J. E. Veillette, Cl. Préfontaine		339	1
Jos. Houle, Cl. Guigues		340	1
J. E. Parent, Cl. Lambert Closse		348	1
L. Ethier, Cl. Lambert Closse		348	1
P. E. Perrier, Cl. Lambert Closse		348	1
J. A. Thibert, Cl. St-Sacrement		349	1
W. Côté, Cl. St-Sacrement		349	1
J. M. E. Chartier, Cl. Lorrainville		354	1
A. Lavoie, Cl. Lorrainville		354	1
N. Beaupré, Cl. Lorrainville		354	1
Alb. Martineau, Cl. N.D. des VII		368	1
Allégresses		368	1
J. A. Fortin, Cl. N.D. des VII		368	1
Allégresses		368	1
J. B. Morin, Cl. Ferland		369	1
A. E. Bédard, Cl. Ferland		369	1
L. P. Nadeau, Cl. Ferland		369	1
Onésime Fontaine, N.D. de Char-		370	1
ny		373	1
Pierre Wagner, Cl. Bourdel		373	1
J. E. Gouin, Cl. Bourdel		373	1
A. H. Gauvin, Cl. Pothier		379	1
Rosanna Laroque, Cl. Marie-		283	1
Antoinette		385	1
H. Cadieux, Cl. Laberge		385	1
L. Brochu, Cl. Amqui		388	1
J. H. Bellehumeur, Cl. Lorrain-		391	1
ville		391	1
P. H. Lasalle, Cl. Lorrainville		398	1
J. Clouâtre, Cl. St-Constant		398	1
C. Monette, Cl. St-Constant		398	1
Ernest Riel, Cl. St-Constant		398	1
Rév. F. X. Rabeau, Cl. St-Cons-		398	1
tant		398	1
L. Houde, Cl. St-Constant		401	1
J. L. Ieclerc, Cl. Edouard VII		401	1
Jos. Deschênes, Cl. Edouard VII		7	1
J. A. Leduc, B. P. Chenneville		25	1
A. J. Anctil, B. P. des Aulnaies		41	1
Jos. Bertrand, B. P. Ste-Rose de		254	1
Lima		282	1
E. Belzil, B. P. St-Octave		282	1
Albert Pagé, Cl. B. P. Mitchell			

RECRUTEUR DISTINGUE.



M. PIERRE TREMBLAY,
Cl. Val Brillant, No 392.

Voulez-vous vous assurer si les louanges sont justes et méritées?... sachez si elles ne sont pas moins de plaisir à offrir qu'à recevoir.



Là où l'obéissance n'est pas la fille de l'action, elle est la mère de la haine.

L'OUVRIERE CANADIENNE

"Elle est la parure des villes, cités, faubourgs," a dit G. Hamon en parlant de l'ouvrière de France. Mais cet éloge ne s'applique pas seulement à la française, il s'applique également à la canadienne. Car Québec et Montréal, par exemple sans l'ouvrière, seraient bien aussi tristes, aussi maussades que Paris sans la silhouette du légendaire trottin. Quoique nous n'ayons pas de classe ouvrière proprement dite, celle que nous désignons ordinairement par ce mot possède des légions de : modistes, employées, usinières, etc. Laborieuses comme des abeilles, on les rencontre dès le matin, marchant menu, sautant un ruisseau, se hâtant vers le travail, le déjeuner pris de bonne heure, se souriant dans les vitrines, mises simplement mais avec goût. Rien d'intéressant comme le va et vient de ces demoiselles à l'heure où la ville s'éveille. Celle-ci se dirige vers l'usine dont les grands murs gris se profilent là-bas, dépassant toutes les autres constructions. Chemin faisant, elle rencontre une compagne et se met à babiller avec elle comme une pie. Une autre les rejoint puis une autre, une autre et lorsqu'elles sont arrivées à l'usine, elles se trouvent près d'une douzaine. C'est ici qu'on entre : une porte basse donne accès à un ascenseur qui vous grimpe à un troisième étage, le bas de l'édifice est réservé aux machines. Quelques jeunes filles sont déjà là. Elles sont assises chacune devant une machine à coudre mue par l'électricité. Une contremaitresse se promène dans les rangs. Peu à peu de nouveaux groupes montent; des bonjours s'échangent. Ces machines à coudre, parallèlement alignées, reconnaissent leur maîtresse et la saluent par une trépidation de joie, l'ouvrage commence. Ouvrage fatigant pour les jeunes poitrines qu'il courbe tout le jour. A midi seulement, on s'arrête. Celles qui ne demeurent pas trop loin vont goûter chez elles ; les autres mangent sur le pouce des provisions qu'elles ont apportées, puis le grondement des machines reprend pour durer jusqu'à six heures. A chaque morceau — blouse, jupe ou manteau — qu'on a cousu, la contre maîtresse donne un jeton. Le samedi on reçoit tant par jeton. Le gain d'une usinière varie entre six et dix piastres par semaine.

Je n'ai jamais longé les murs de brique ou de pierre d'une usine sans plaindre celles qui enferment leur jeunesse là-dedans. Des fenêtres qui ressemblent à des meurtrières, un air appauvri et une chaleur étouffante, l'été ; c'est comme une prison. Pourtant si on entre, on entend rire et babiller en sourdine. Ici on confectionne de la lingerie, ailleurs on fait des chaussures, on fabrique des conserves, que sais-je ? l'industrie moderne exploite des terrains si divers !

Et celles qui lui doivent le pain sont si nombreuses ! Quand une usine ferme ses portes, le soir, on dirait un fleuve humain qui se déverse dans les rues adjacentes. Fillettes en jupe courte, jeunes filles au minois pâli, elles se divisent en groupes, rejoignent leurs soeurs, leurs amies, n'ayant toutes qu'une pensée à cette heure : retrouver le logis où les attend le repos.

Les boutiquiers assis sur le devant des portes, les flâneurs de la rue, regardent ce défilé,

l'air rêveur. A chaque coin de rue, quelques jeunes filles se détachent des groupes : "Bonsoir, mesdemoiselles". "Bonsoir, bonsoir". Un adieu gentil et rapide et c'est tout avant de se quitter. On ne peut pas s'attacher à des compagnes qui changent à chaque semaine.

Voilà la journée d'une usinière. Si par exception, son "cavalier" lui propose de passer la soirée au théâtre, la bulle jeunesse reprend immédiatement le dessus, elle oublie toute fatigue, se fait jolie avec une cravate, un ruban, un rien et va pleurer sur les infortunes de Carmen ou de Mignon, oubliant les siennes qui mériteraient parfois des larmes. JEANNE.

PENSEES

L'esprit sans la bonté, c'est l'abeille sans le miel.—Jules Claretie.



Il faut se faire aimer de tout le monde afin qu'il n'y ait personne à qui on ne puisse être utile.—Malebranche.



C'est l'amour qui nous inspire les grandes choses et qui nous empêche de les accomplir. A DUMAS fils.

DEMANDES D'EMPLOI

Nous nous ferons un devoir de publier les demandes d'emploi de nos sociétaires qui sont sans ouvrage, s'ils veulent bien donner leur nom, profession et adresse au Secrétaire général.

—M. Napoléon Livernois, de St-Constant, P. Qué., accepterait ouvrage général ou de préférence une agence quelconque.

—A. A. Girouard, de St-Hyacinthe, demande un emploi comme comptable ou agent.

—M. A. Beauchemin, Roxton Falls, demande un emploi comme comptable.

CONDOLEANCES



Les membres des cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

Cercle Maisonneuve, No 61. — A la famille du Docteur I. Lavolette, à l'occasion de la mort de ce dernier.

Notre-Dame de Hull, No 64. — A la famille Alexis Boivin, à l'occasion de la mort de ce dernier.

à l'occasion de la mort de sa mère.

Dumoulin, No 195. — A M. Arthur Héroux, à deLorimier, No 112 Au Docteur J. R. Picard, l'occasion de la mort de son frère.

Françoise de Chantal, No 382. — A Mme Albina Sylvestre, à l'occasion de la mort de son fils Emile.

NOUVEAUX CERCLES

CERCLE JEANNE LEBER, No 400. — A St-Jean, comté de St-Jean, P.Q. Institué le 3 décembre 1913. Installé le 18 janvier 1914, par M. Chs Duquette, I.C., et G. H. Vaillancourt, Org., et organisé par M. A. E. L'Ecuyer. Officiers : Chapelain, l'abbé Eug. Dufresne ; Sub. P. G., Mme Orize Poirier ; Prés., Mme

Mélandy Archambault; Vice-Prés., Mme Chs Comeau; Sec.-Arch., Melle Yvonne Grégoire; Trés., Melle Alice Morais; Md. Ex., Dr S. H. Brosseau; Comm., Melle Albina Potvin; Introd., Melle Alice Mercier.

CERCLE EDOUARD VII, No 401. — A Lac Edouard, comté de Québec. Institué le 8 décembre 1913. Installé le 9 décembre 1913, par M. Camille Manseau, Org., et organisé par ce dernier. Officiers: Chapelain, M. l'abbé J. P. Chalifour; Sub. P. G., Gaudias Simard; Prés., Jos. L. Leclerc; Vice-Prés., Joseph Simard; Sec.-Arch. et Trés., Aristide Côté; Md. Ex., Dr P. E. Ayotte; Comm., Albany Martel; Introd., Jos. Dechesne.

CERCLE DE LAMORICIERE, No 302. — A St-Paul de Chester, comté Arthabaska. Institué le 23 décembre 1913. Installé le 23 décembre par M. G. H. Vaillancourt, Org., et organisé par M. J. E. O. Béliveau, Org. Officiers: Chapelain: Rév. Philippe Bourassa, curé; Sub. P. G., Dr J. Ernest Auger; Prés., Joseph Hudon; Vice-Prés., J. B. Leblanc; Sec.-Arch.-Trés. et Md. Ex., Dr J. Ernest Auger; Comm., Armand Lafontaine; Introd., Roméo Leblanc.

VISITES OFFICIELLES

Les cercles ci-après ont été visités par les Officiers suivants, à l'occasion de l'élection et de l'installation de leurs officiers:

Cercles	Nos	Visités par
deLorimier	112	MM. Chs Duquette, I.C., G. Monet, S.G.
Ste-Marie	146	M. Dr T. Cyphot, Md.C.
Richelleu	102	M. Dr T. Cyphot, Md.C.
St-Jean Baptiste	149	MM. Chs Duquette, I.C., F. Fauteux, D.
Chateaubriand	333	M. J. E. A. Arnaud, Org
Lavallée	343	M. Chs Duquette, I.C.
Frontenac	172	M. J. E. A. Arnaud, Org
Ville-Marie	5	M. Dr T. Cyphot, Md.C.
St-Edouard	126	M. Chs Duquette, I.C.
Crémazie	171	M. G. Monet, S.G.
Sacré-Coeur	6	M. Dr J. A. Lapierre, D.
Hochelaga	29	MM. Chs Duquette, I.C., Notaire L. O. Dauray,

Cercles	No	Visités par
Contant	173	M. Dr T. Cyphot, Md.C.
St-Jean de la Croix	174	M. G. Monet, S. G.
Bourget	79	M. Dr T. Cyphot, Md.C.
Duquette	320	MM. Chs Duquette, I.C., Notaire L. O. Dauray,
Villera	311	M. J. E. A. Arnaud, Org
Fabre	229	M. Eug. H. Godin, Av.L
Mont-Royal	2	M. Dr T. Cyphot, Md.C.
Maisonneuve	61	M. Chs Duquette, I. C.
Bruchési	135	M. Eug. H. Godin, Av.L
Viger	227	M. G. Monet, S. G.
Guay	341	M. J. E. A. Arnaud, Org
St-Georges	69	MM. Chs Duquette, I.C., G. Monet, S. G.
Verdun	160	MM. Chs Duquette, I.C., G. Monet, S. G.
LaSalle	197	M. Dr T. Cyphot, Md.C.
Lafontaine	206	MM. Chs Duquette, I.C., G. Monet, S. G., Dr T. Cyphot, Md.C.
Jeanne-d'Arc	53	MM. Eug. H. Godin, Av. L., F. Fauteux, D.
Jacques-Cartier	49	M. Dalbé Viau, D.
Dollard	163	M. J. E. A. Arnaud, Org
Garneau	118	M. Dr T. Cyphot, Md.C.
Olier	127	M. G. Monet, S. G.
Callières	274	M. Moïse Jodoin.
St-Henri	12	MM. Chs Duquette, I.C., G. Monet, S. G.
Léon XIII	170	M. J. E. A. Arnaud, Org
Laflamme	243	M. G. H. Vaillancourt, Org.
Jeanne-Mance	378	MM. Chs Duquette, I.C., Eug. H. Godin, Av.L., L. O. Dauray, D.
Champlain	108	MM. Chs Duquette, I.C., Dr T. Cliphot, Md.C., Dr P. H. Bédard, D.
Lambert Closse	348	MM. G. Monet, S. G., L. O. Dauray, D.
St-Edouard	126	M. Eug. H. Godin, Av.L
St-Sauveur	128	MM. F. C. Laberge, V. P. G., Chs Duquette, I. C., Dr T. Cyphot, Md.C.
Jeanne-d'Arc	53	MM. Eug. H. Godin, Av. L., Dalbé Viau, D.

CONSEIL GENERAL ETAT FINANCIER AU 31 DECEMBRE 1913

Caisse de Dotation Recettes

Contributions, \$24,127.52 — Intérêts \$19,476.00... \$ 43,603.52
Balance au 30 novembre 1913..... 1,566.36
\$ 45,170.88

Déboursés

Bénéficiaires de membres décédés..... \$ 12.50
Invalides, \$250.00 Pension 70 ans \$700.00..... \$ 950.00
Caisse gén. (5^e/a), \$1,206.88 Divers, \$ 83.40..... \$ 1,290.28
\$ 2,152.78

Balance au 31 décembre 1913..... 1,566.36
\$ 1,610.56

Caisse Centrale des Malades Recettes

Contributions \$6,619.06 Intérêts, etc. \$13,314.71 \$ 19,933.77
Balance au 30 novembre 1913..... 223.63
\$ 20,157.40

Déboursés

Indemnités, \$4,553.71 Remboursements \$3 05... \$ 4,556.76
Caisse gén. (5^e/a) \$330.95 Divers \$78.96... \$ 409.91
\$ 5,066.67

Balance au 31 décembre 1913..... 4,966.76
\$ 238,603.63

Caisse d'Epargne des Cercles Recettes

Dépôts, \$1,371.58 Intérêts, \$906.00..... \$ 2,277.58
Balance au 30 novembre 1913..... 72.00
\$ 2,349.58

Déboursés

Cercles (intérêt)..... \$ 2.10
Balance au 31 décembre 1913..... 72.10
\$ 74.20

Caisse Générale Recettes

Caisse dotation et des malades, (5^e/a)..... \$ 1,527.50
Rétrocession, \$2,710.45 Drt. & Hon. \$269.00..... \$ 2,979.45
Revue \$13.08 Fournitures, \$138.12..... \$ 151.20
Intérêts \$53.37 Dépôt R.R. prêts, \$..... \$ 53.37
Assurance officiers \$11.20..... \$ 11.20
Fonds de secours \$ 8.16 Frais audition \$55.00
Divers, \$77.70 bénéfice intérêt Caisse E. des Cercles, \$2,193.80..... \$ 2,271.50
\$ 7,996.27

Balance au 30 novembre 1913..... \$ 3,325.27
\$ 10,321.54

Déboursés

Organisation, \$647.05 Propagande \$1,115.64... \$ 1,762.69
Fournitures, \$174.75 Revue, \$45.61..... \$ 220.36
Lumière, \$5.86 Post. etc. \$ 88.11 Papeterie, \$38.41 Salaires, Officiers, \$429.12 Emp. Bureau, \$841.53..... \$ 1,384.02
Divers (Bureau) \$61.34..... \$ 61.34
Frais voy. Oré. Session C. G. \$
Ass. Gar. Off. Cl. & B. P. \$ Remboursement, \$14.35..... \$ 14.35
Divers \$265.27; Loyer, \$3,908.62..... \$ 4,173.89
\$ 6,526.33

Balance au 31 décembre 1913 \$ 3,795.21
\$ 10,321.54

Résumé

Caisse de dotation, surplus..... \$1,509.88
Caisse des malades..... 238.63
Caisse générale..... 2,152.78
Caisse d'épargne..... 72.10
Surplus de remise..... 2,377.50
\$ 10,988.88

Placements des Fonds

Fabriques..... \$ 148.88
Municipalités scolaires..... 71.85
Municipalités..... 102.18
Prêts hypothécaires..... 1,615.50
Dépôt g. gouvernement, N.B. 10,000.00
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, d'épargne, de Commerce..... \$ 61.43
Immune..... 1,908.88
\$ 14,888.64

Avance par banques pour compléter prêts... \$1,410.88
\$ 1,908.88

Attesté à Montréal, 31 décembre 1913
Certifié correct. ALF. ST-CYR, Trés.
O. BOURDON, J. A. MIGNAUL, Auditeurs.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION		Cert. Part.	DÉCÈS		Médecin Examineur		
		Cercle ou B. P.	Date		Date	Cause			
1604	J. B. Laporte	20	Préfontaine No 339	5-7-12	500	14-10-13	21	Tuberculose pulm.	H. Cyphot
1605	Léon J. Landry	46	Lavolette No 231	14-6-05	1000	24-10-13	54	Paralyse	W. Lamy
1606	Rvd D. Jeannotte	52	Salaberry No 31	19-12-00	1000	8-11-13	65	Cirrhose atrophique	J. T. A. Gauthier
1607	Ernst L. Roth	59	Leclerc No 158	29-6-02	1000	11-11-13	65	Tuberculose pulm.	J. Jetté
1608	Ludger Guillemette	48	Laflèche No 230	1-12-00	1000	25-11-13	61	Cirrhose hypertrophique	E. X. R. Laflèche
1609	Joseph Charest	51	Lachenaye No 166	8-8-02	1000	27-11-13	66	Congestion pulm.	P. Picard
1610	Edmond Dupuis	19	deLorimier No 112	18-8-10	500	2-11-13	23	Asystolie	J. R. Picard
1611	Godfroi Sévigny	37	deLorimier No 112	9-7-07	1000	9-11-13	44	Tuberculose pulm.	L. A. Lacombe
1612	Hornimidas J. Apterre	24	B. P. St-Nazaire No 256	24-6-94	400	1-12-13	44	Accident	F. F. C. Daigault
1613	Edouard Barolet	22	Ville-Marie No 5	30-6-03	1000	3-12-13	32	Angine de poitrine	S. J. Girard
1614	Zacharie Lacoste	27	Bourcherville No 262	29-6-03	1000	14-12-13	38	Accident	J. A. Rausser
1615	Wilfr. Pronoveau	21	Charlemagne No 39	15-5-05	1000	9-12-13	29	Pneumonie	J. D. Vézina
1616	Evariste Laframboise	46	St-Scholastique No 162	14-12-01	2000	12-12-13	58	Diabète	U. Forget
1617	Calixte Beandry	43	St-André No 14	24-6-94	1000	3-12-13	62	Asystolie	F. H. Daigault
1618	Vital J. etarte	45	St-Rayn nd No 96	25-12-04	500	14-12-13	50	Gastro intestinale	I. Desrochers
1619	Joseph Pinard	45	Maskimongé No 39	17-11-98	1000	16-12-13	60	Pneum. nie	P. Pelletier
1620	Isidore Lavolette	41	Maisonneuve No 61	1-4-98	1000	19-12-13	54	Cancer des intestins	A. F. Jeannotte
1621	Nap. Chailfour	47	St-Sauveur No 128	28-4-02	500	26-12-13	58	Kamollissement cérébral	T. W. Jolicoeur

ANNUITE AUX VIEILLARDS (70 ANS) CERTIFICAT DE DOTATION

No	NOM	ADMISSION			Cert. Part.	ANNUITÉ	
		Cercle ou B. P.	Age	Date		Mo	t
75	Honoré G. G. G.	Laval No 2	49	29-10-93	\$ 1000	\$100.00	17-1-13
76	J. S. M. Rivest	Beau or No 97	51	18-6-96	500	50.00	21-10-13
77	Ant. Vict. Lafrance	L'Assomption No 77	51	24-4-95	1000	100.00	4-6-13
78	Denis Bernier	Laval No 21	54	27-11-98	1000	100.00	13-12-13
79		B. P. Cap t. Ignace No 19	54	13-3-95	500	50.00	28-10-13

No 263—Cl. ARTHABASKA. A.-A. Picher, S.A.; F. X. Lemieux, T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., à l'hôtel de ville.

No 265—Cl. RIVIERE-à-PIERRE, Wilbrod Voyer, S. A. et T. Réun. 1er et dern. dim., 2hrs. p.m., salle publique du Conseil.

No 267—Cl. ROYAL, Montréal. J.-D. Marcotte, S.A., 1002 Henri-Julien; Alex. Drouin T. 1750 Cadieux. Réun. 4e ven., 8h. p.m., salle du cercle paroissial.

No 284—Cl. ST-PRIME, Co. Chéocoutim, Alf. Vézina, S.A. et T. Réun. dern. lun. à 8h., chez M. Alf. Vézina.

No 295—Cl. STE-AGATHE, Co. de Terrebonne, Rod. Dazé, M.D., S.A. et T. Réun. dern. dim. 8h., salle Forget.

No 802—Cl. OKA, Adolphe Chéné S.A.; Art. Chéné, T. Réun. 3e dim., 1.30h. p.m., au collège.

No 809—Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville, Joseph Bergeron, S.A.; Germain Rattée, T. Réun. 3e dim., après la messe, à la salle publique.

No 311—Cl. VILLERAY, Montréal: J.-Bte. Huot, S.A., 9360 de Chateaubriand; Jos. E. Roy, T., 2473 de Chateaubriand. Réun. 2e et 4e mer., à 8h. p.m., salle Raymond, 3165 St-Hubert.

No 316—Cl. COULONGE, Rektion Pond. Jos. Fournier, S.A. et T. Réun. 3ième dim., après la messe, chez M. Jos. Fournier.

No 318—Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.B. Stan. Blanchard, S.A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle à Dalhousie.

No 320—Cl. DUQUETTE, Montréal. Hector Charette, S.A., 281 Boyer; R. Millette, T., 635 Berri. Réun. 1er et 3e jué, 8h. p.m., 149 Berri.

No 321—Cl. D'AMOUR, Edmondston, Co. Madawaska, N.B. René-U. Beaulieu, Edm. Dupuis, T., Réun. 3e dim. 1.30h. p.m., salle Ed. Ouellet.

No 325—Cl. MOREAU, St-Març. Co. Vercheres. Clovis O. Sénécal, S.A. et T. Réun. 1er dim., après la messe, salle publique.

No 327—Cl. ST-ARSENE, Montréal. Jos. E. Laforest, S.A., 2061 Bid. St-Laurent; Art. Lavardé, T., 2902 St-Hubert. Réun. 1e, 3e merç., 8h., 551 Bélair.

No 328—Cl. d'AIGUILLON, Outremont. W. Brodeur, S.A. et T., 650 Bloomfield. Réun. dern. merç., 8h., à l'école Ste-Madeleine, rue Bloomfield.

No 330—Cl. DUHAMEL, Rapide de l'Original. Ern. Charette, S.A. et T. Réun. 3e lun. 7.30h. p.m., chez M. E. Charette.

No 333—Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal. Jos. T. Simoneau, S.A., 363, 5 Avenue, qrt. Rosemont; Jos. Beaulieu, T., 391, 3e Avenue, qrt. Rosemont. Réun. 3e et 4e ven., 8h. p.m., salle Millier, 1800 Masson.

No 338—Cl. LA TROQUE, Co. Champlain. J. O. Arsenault, S.A.; Hbl. Gauthier, T. Réun. 3e dim., 11h. a.m., à l'hôtel de ville.

No 340—Cl. GUIGUES, Jos. Ed. Piché S.A.; Henri Côté, T. Réun. dern. dim., 7.30h. p.m., salle Numéo.

No 342—Cl. N.-D. de GRACE, Montréal, Luc. P. d'Homme, S.A., 352 Bid D'Arcy; G.A. Décaré, T., 540 Bid Décaré. Réun. 1er, 3e merç., 8h. p.m., 538 Bid D'Arcy.

No 341—Cl. de LA VERENDRYE, St-Agathe, Man. Jg. Dumesnil, S.A. et T.; Ad. Bonin, Md.-E. Réun. 3e dim., 8h. p.m., salle publique.

No 347—Cl. LA PERADE, Ste-Anne de la Pérade. Z. Paquin, S.A. et T. Réun. 3e dim., 11.30h. a.m., salle Leboeuf.

No 349—Cl. ST-SACREMENT, Lachine Locks. V. E. Deslauriers, S.A., 191, Beavenue; A. Montbriand, T., 36 Ste-Catherine. Réun. 3e ven., salle paroissiale.

No 354—Cl. MORINVILLE, Alberta. Alex. Lavioie S.A. et T. Réun. 2e ven. 8h. p.m., à la salle publique.

No 355—Cl. ST-ALBERT, Alberta. Narc. St-Jean, S.A.; Jos. Ouimet, T. Réun. 2e jué, 8h. p.m., à l'hôtel de Ville.

No 364—Cl. ST-PAUL, des METIS, Alberta. J.-C. Thérien, S.A. et T. Réun. dern. dim., après grand'messe, à l'Hôtel de Ville.

No 366—Cl. CALGARY, Alberta. J.-L. Olivier, S.A. et T., 1027, 19e av. S. E. Réun. 3e lun., 8h. p.m., à la salle de l'église du Sacré-Coeur.

No 367—Cl. N.-D. de STANBRIDGE, Art. Denault, S. A. et T., Kunn. dern. ven., 7.30h. p.m., salle Bédard.

No 371—Cl. PASCAL, Duck Lake, Sask. M. J. DuBois, S.A. et T. Protém. Réun. 3e dim., à l'école publique catholique.

No 372—Cl. VONDA, Saskatchewan. A.-A. Girouard, S.A. et T. Réun. 3e març., 7.30h. p.m., salle école catholique.

No 373—Cl. BOURDEL, Howell, Sask. Pierre Wagner, S.A. et T. Réun. 3e dim., après la messe, chez le secrétaire.

No 379—Cl. POTHIER, Manville, R.I. F.-A. Toupin, S.A. et T. Réun. 3e dim., 3.30h. a.m., à la salle Côté.

No 380—Cl. MADELEINE de VERCHERES, Central Falls, R.I. Mme De B. La Brosse, S.A. et T., 68 Clay. Réun. 4e ven., 8h. p.m., 472 Edifice Jacques-Cartier.

No 381—Cl. LA FAYETTE, Arctic Centre, R.I. J. B. Maynard, S.A. et T. Réun. 3e lun. 8h. p.m. à la salle St-Jean-Bte.

No 382—Cl. FRANCOISE de CHANTAL, Woonsocket, R.I. Mme Stéphan. Lamoureux, S.A. et T., 113 Cumberland. Réun. 3e dim., 8h. p.m., à la salle de la Cour Fidélité.

No 383—Cl. MARIE-ANTOINETTE, Pawtucket, R.I. Melle Florida E. Bourque, S.A. et T., 87 Constock. Réun. 1er març., 8h. p.m., salle de la Fertiers, 816 Main.

No 384—Cl. MARIE-THÉRÈSE de Couville. Alfred Bronsard, S.A. et T. Réun. 4e jué, 8h. a.m., à l'école paroissiale.

No 384—Cl. MARIE-THÉRÈSE, Warren, R. I. Mme Clara Patenaud, S.A. et T. Réun. 3e jué, 8 h. p.m. sous-voil église de St-Jean.

No 402 Cl. de LA MORICIERE, St-Paul de Chester, J. Era. Abner, M.D. S.A. et T. Réun. 3e dim., 1 h. p.m. à la salle J. B. Bédard.

Droits d'entrée pour devenir membre de "l'Alliance Nationale"

Table with 2 columns: Description of membership fees (e.g., Pour certificats de participation de \$ 500, 1000, 2000, 3000) and corresponding amounts in dollars.

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Table with 4 columns: Age (16-35) and four contribution rates (\$500.00, \$1000.00, \$2000.00, \$3000.00).

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Table with 4 columns: Age (16-35) and four contribution rates (\$500.00, \$1000.00, \$2000.00, \$3000.00).

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Table with 8 columns: Age (16-35) and Taux (rates) for different age groups.

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général, 10c par membre par mois pour rétribution.

Advertisement for St-Germain, Guérin & Raymond AVOCATS, 30, RUE SAINT-JACQUES.

L'ALLIANCE NATIONALE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE" A MONTREAL 57, Avenue Viger Téléphone Bell: Est, 3017-3011

OFFICIERS GENERAUX

- List of officers including President Honorair (S. G. Mgr P. Bruchési), BUREAU EXECUTIF (Ls-Avsène Lavallée C.R.), and various other roles like Secrétaire Général, Trésorier Général, etc.

PLACEMENTS

A. ST-CYR, Trésorier Général Heures de Bureau: 11h A.M. à 12h P.M. Percepteur (Art. 198)

L'ALLIANCE NATIONALE

La plus prospère du Continent... CAPITAL ACCUMULE Caisse dotation (assurance-vie) au 31 déc. 1913: \$1,595,828.00

Membres en règle au 1er Déc. 1913: 25,377. Bénéfice que l'Alliance Nationale assure à ses membres par ses certificats de participation: 1. Certificat d'assurance de \$500, \$1,000, \$2,000, \$3,000.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal. Président: M. H. Laporte, Gérant Général: M. Tanorède Bienvenu. Capital autorisé: \$2,000,000.00

Département d'épargne ordinaire à 3% 58 Succursales dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

BANQUE d'HOCHELAGA MONTREAL

Capital autorisé: \$ 4,000,000 Capital payé: \$ 4,000,000 Fonds de réserve et surplus \$ 3,000,000 Total de l'actif au-delà de \$32,000,000

La Banque a vingt-trois bureaux dans la ville. Elle reçoit les dépôts d'épargne, qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3% d'intérêt DEUX FOIS par année.